



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealmillet.fr/l-avenir-du-reseau-de-chaleur>

l'avenir du réseau de chaleur

- DHD - Réseau de chaleur -

Date de mise en ligne : vendredi 19 juin 2009

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Certains s'interrogent sur le principe même d'un réseau de chaleur. Si on consomme de moins en moins, peut-être que des solutions individuelles sont plus efficaces ?

On peut déjà faire de l'eau chaude sanitaire solaire qui peut couvrir apparemment la moitié des besoins. Mais est-il possible de garantir le droit au logement déjà bien mal en point avec des solutions individuelles ? Il faut à la fois relever le défi énergétique avec une mixité de combustible variable selon les conditions économiques, assurer des performances environnementales qui exigent des systèmes de filtres toujours plus élaborés et donc toujours plus cher...

Bien sûr, on peut avoir des bâtiments à basse consommation comme l'immeuble en construction Jules Ferry de la Sacoviv, qui sera le premier bâtiment de logement social de cette catégorie en Rhône-Alpes. Mais comment faire évoluer l'ensemble du parc existant ? L'OPATB propose des travaux permettant d'économiser 40GWh et 8000 tonnes de CO2 pour 10000 logements. Mais il faudrait plus de 50MEuros, et l'état qui a la compétence du logement social ne propose aucun financement ! La décision Balladur en 1995 de remonter la TVA sur les réseaux de chaleur de 5,5 à 19,6% n'a été remise en cause depuis par personne ! Et même si nous obtenons les financements calculés par l'OPATB, nous atteindrons une efficacité énergétique relative, entre 100 et 150kwh /m2 selon les bâtiments, bien loin de la norme BBC. Or, c'est bien la consommation énergétique qui est l'enjeu social premier.

Sans réseau de chaleur, des milliers de familles Vénissianes ne pourrait tout simplement pas se chauffer ! Et dans le contexte de grande pauvreté avec coupures d'électricité, d'eau, saisies-expulsions que nous dénonçons, notre réseau de chaleur est une garantie sociale, un outil de solidarité, sans coupures de chaleur ! Nous devons donc agir pour dépasser 50% d'énergies renouvelables et retrouver ainsi une TVA à 5,5%, pour étendre le réseau là où c'est possible, pour chercher à réduire le coût de production et accompagner les gestionnaires d'immeuble pour réduire la facture de chauffage.

Non seulement les solutions individuelles portent des inégalités sociales renforcées, mais elles sont moins efficaces pour réduire les rejets.

- ▶ Une étude montre que 9h d'une petite chaudière bois rejette autant de particules dans l'atmosphère que 18000 km automobile.
- ▶ Montréal calcule ainsi que ses 85000 chauffages aux bois polluent chaque mois autant que 1,5 millions de voitures dans l'année !
- ▶ L'association pour le contrôle et la prévention de l'air de la région Grenobloise a tiré la sonnette d'alarme dans un rapport qui évoque même « l'interdiction pure et simple du chauffage au bois bûches en ville. »
- ▶ En Suisse, la loi OPAir a durci les conditions d'installations de cheminée ouverte, désormais interdite en l'absence de filtre. Des contrôles annuels des émissions sont obligatoires.

Bien sûr, les individualistes et les marchands continueront à nous promettre la solution parfaite pour accompagner le « tous propriétaire » de Sarkozy ou la maison à 100000Euros de Borlo. Mais la vraie réponse de développement durable, économique, sociale et environnementale, est dans le renouveau et l'extension des réseaux de chaleur afin de permettre :

- ▶ l'affirmation d'un droit social à l'énergie et au chauffage, complétant le droit au logement
- ▶ des conditions d'approvisionnements maîtrisées par le développement d'une filière biomasse, assurant la maîtrise des coûts pour ne pas trouver demain une bulle spéculative sur le bois !
- ▶ l'installation de filtrations lourdes, capables d'évoluer avec les réglementations
- ▶ le contrôle public par les collectivités locales, la DRIRE...
- ▶ des outils transparents de régulation et de contrôle des performances

l'avenir du réseau de chaleur

Il faudra un débat avec le conseil citoyen du développement humain durable, un grand débat public sur ce que doit être la mission publique de gestion d'un réseau de chaleur. Mais je suis convaincu que c'est un enjeu essentiel de l'égalité d'accès à l'efficacité énergétique, du droit au logement chauffé.